
2006 Questions d'Avril : Echecs sur le fil :+)

NIVEAU CONFORT

Ce mois ci, nous allons répondre à Jedi9te.

Ce nouvel élève d'Echecs Académie nous a posé des questions relatives aux règles du jeu d'échecs.

Si vous débutez aux échecs, n'hésitez pas à lire cet article !! Vous y trouverez probablement certaines réponses à vos questions.

Si vous avez encore d'autres questions n'hésitez pas à les poster sur le forum dans la rubrique Technique.

Question 1 : Peut-on avancer deux pions à la fois en début de partie ?

Réponse 1 : NON !! Aux échecs, on ne joue qu'une seule pièce à la fois. Le seul mouvement à 2 pièces qui existe à ce jeu est le roque.

Question 2 : Peut-on avancer un pion de deux cases même après dans le jeu ?

Réponse 2 : La réponse à cette question se trouve dans l'article sur le pion.

Nous allons donc redonner la règle relative à cette question : En début de partie, les pions blancs sont placés sur la deuxième rangée et les pions noirs sont placés sur la septième rangée. Lorsqu'ils sont sur leurs cases initiales, ils peuvent avancer de 1 ou de 2 cases. Après avoir bougé, les pions n'avancent que d'une seule case.

Donc, si pour X raisons vous décidez de pousser pour la première fois un pion tard dans la partie. Vous pouvez le pousser de une ou de 2 cases.

Question 3 : La prise en passant est-elle obligatoire ?

Réponse 3 : Aux échecs, vous êtes libres de jouer les coups qu'il vous plaît. Par contre lorsque votre adversaire fait échec au roi, vous êtes obligés de parer la menace !

En ce qui concerne la prise en passant, n'hésitez pas à revoir l'article sur ce mouvement de pion particulier.

Question 4 : Si le roi a été mis en échec, peut-on roquer ? (L'échec au roi)

Réponse 4 : Oui si il a été mis en échecs mais pas si il est en échecs (la différence de temps a son importance !). Encore faut il répondre aux conditions énumérées dans l'article sur le roque.

Question 5 : Combien de coups autorisés à la fin si le roi est seul par exemple
et/ou les pions bloqués ?

Réponse 5 : La FIDE (Fédération Internationale des Echecs) a prévu un règlement d'usage pour limiter les parties.

Lorsque pendant 50 coups, il n'y a pas de coup de pion ni de prises de pièces le joueur au trait (celui qui doit jouer) peut réclamer la partie nulle.

Autant dire que si vous n'avez plus qu'un roi, il ne vous reste plus qu'à compter les coups :+)

Question 6 : Qu'est ce qu'un coup ?

Réponse 6 : Un coup, c'est 2 demi coups. C'est à dire un mouvement de pièce blanche suivi d'un mouvement de pièce noire.

Un coup, c'est donc un coup blanc plus un coup noir...

Question 7 : Combien de pions peuvent ils faire promotion ?

Réponse 7 : Autant que vous le souhaitez ! Si vous n'avez pas assez de dames, tours, fous ou cavaliers pour faire votre promotion, allez donc chercher une pièce sur un échiquier libre.

En ce qui concerne la promotion, n'hésitez pas à revoir l'article sur ce mouvement de pion particulier.

A bientôt...